

M. Le Président
M. Le Responsable Technique
Orléans, le 03 Octobre 2021

AVIS DE FORMATION

Technicien en Inspection Visuelle (TIV)

Session 2022

La Commission Technique Départementale organise :

Une Formation de Technicien en Inspection Visuelle
Cette formation se déroulera les 29 et 30 Janvier 2022

Le lieu sera défini en fonction du nombre de participants et donc communiqué ultérieurement

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à cette session remplissent le formulaire d'inscription et l'envoient **avant le 18 Janvier 2022** à l'adresse suivante :

✉ Caroline LACHAUD – 521 Rue de la Chapelle – 45400 CHANTEAU.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- ✓ Être titulaire de la licence FFESSM.
- ✓ Être âgé d'au moins 18 ans.
- ✓ Faire acte de candidature auprès du Président du club.
- ✓ Être présenté par le Président du club qui attestera des qualités techniques et de l'aptitude à exercer la fonction de TIV

L'inscription doit être accompagnée d'un chèque de 50 € à l'ordre de CODEP FFESSM 45

Les repas du midi peuvent être pris en commun (merci d'indiquer votre participation pour faciliter la réservation) mais restent à la charge des participants.

Pour tout renseignement contacter : Caroline LACHAUD (06.09.82.22.05) mail : caro.lachaud@orange.fr



Le Président de la Commission Technique CODEP 45
FFESSM
Caroline LACHAUD

Fiche d'Inscription à la formation TIV Session des 29 et 30 Janvier 2022

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse email (pour recevoir la convocation) : _____

N° de licence : _____ Tel. _____

Club d'appartenance : _____

Date : _____ Signature du candidat :

Avis du président du club d'appartenance : Favorable Défavorable

Date : _____ Signature du Président :

Repas oui / non

Fiche d'inscription à retourner par courrier avec le dossier complet à :
Caroline Lachaud – 521 Rue de la Chapelle – 45400 Chanteau

Dossier à renvoyer avant le 18 Janvier 2022